

# Tout savoir sur la formation 7 heures post permis !



La formation 7 heures post permis a pour objectif d'engager une prise de conscience des risques routier au moment où le jeune conducteur a acquis davantage d'assurance au volant. À l'issue de celle-ci, les participants réduiront leur période probatoire. En d'autres termes, ils obtiendront les 12 points de leur permis de conduire plus rapidement (jusqu'à 1 an). Il est possible de la suivre volontairement entre 6 mois à 1 an après l'obtention du permis auto B, B1, A1 ou A2.



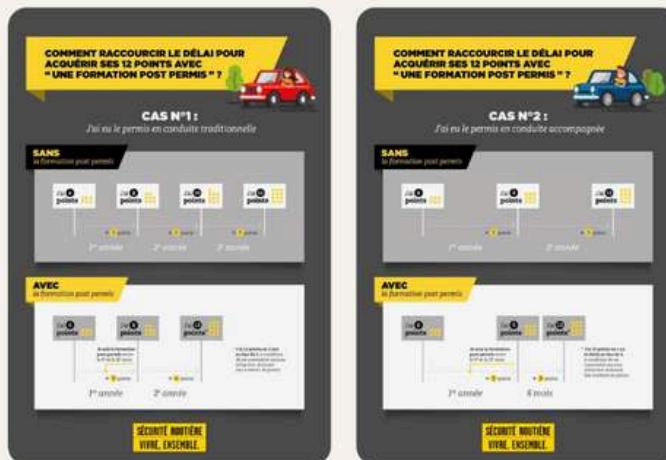
## Durée de la formation post permis conducteur novice

7 heures minimum de formation sur la même journée.

## À quoi sert la formation post permis conducteur novice ?

Près d'un quart des accidents impliquent un conducteur novice, ayant moins de 2 ans de permis. La formation post permis intervient au moment où les jeunes conducteurs acquis davantage d'assurance au volant afin d'éviter un sentiment sur confiance et un manque de sécurité et de vigilance.

En suivant la formation, la période probatoire est réduite à 2 ans au lieu de 3 ans pour les formations traditionnelles et à 1 an et demi au lieu de 2 ans pour ceux qui ont bénéficié de la conduite accompagnée.



### CER MISSION CONDUITE SAS

Adresse postale : 52 Rue Paul Vaillant Couturier 92140 CLAMART

Téléphone : 09 87 11 03 04 - 07 65 67 09 25

Mail : [contact.clamartpro@gmail.com](mailto:contact.clamartpro@gmail.com)

NAF : 85.53Z - N° TVA : FR76914179593 - RCS :

SIRET : 91417959300019 - Au capital de : 1 000 euros

N° d'agrément : E24 092 0010 0

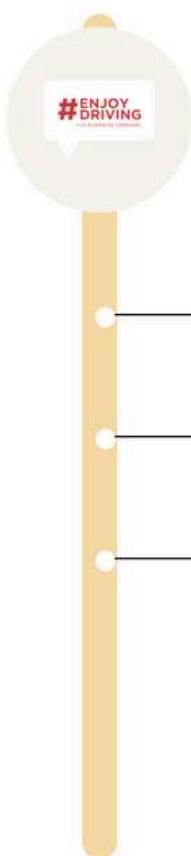
NDA : 11922279992

## Quels sont les prérequis pour s'inscrire à la formation post permis conducteur novice ?

Vous pouvez participer à la formation post permis conducteur novice si :

- Vous êtes titulaire d'un premier permis de conduire B, B1, A1 ou A2 depuis au moins 6 mois et au plus 12 mois.
- Vous n'avez pas compris d'infractions ayant donné lieu à un retrait de points, mesure de restriction ou de suspension de droit à conduire pendant la période probatoire

## Parcours de formation post permis



- 01** Inscription à la formation
- 02** Suivi de la formation d'une journée
- 03** Obtention de l'attestation de formation

### CER MISSION CONDUITE SAS

Adresse postale : 52 Rue Paul Vaillant Couturier 92140 CLAMART  
Téléphone : 09 87 11 03 04 - 07 65 67 09 25  
Mail : [contact.clamartpro@gmail.com](mailto:contact.clamartpro@gmail.com)  
NAF : 85.53Z - N° TVA : FR76914179593 - RCS :  
SIRET : 91417959300019 - Au capital de : 1 000 euros  
N° d'agrément : E24 092 0010 0  
NDA : 11922279992

# Déroulé de la formation post permis conducteur novice



## La formation post permis conducteur novice

La formation post permis conducteur novice est dispensée uniquement par les écoles de conduire détentrices d'un label "qualité", délivré par les services de l'État garantissant la qualité de sa formation.

C'est une formation collective de maximum 12 élèves afin de permettre un maximum d'échanges sur les expériences de conduite entre les jeunes conducteurs.

De nombreux établissements CER sont labellisés par l'État en tant qu'école de conduite de qualité. Nos enseignants experts sont spécialement formés pour l'animation de ces formations.

Le contenu de celle-ci est élaboré par des spécialistes de la sécurité routière, l'organisation et les modalités de délivrance de l'attestation de suivi de formation complémentaire. La formation se déroule selon les séquences suivantes :

### 1 - Présentation de la formation (10 minutes)

- ▶ Présentation des objectifs.
- ▶ Présentation du cadre pédagogique (anonymat, liberté de parole, etc.).
- ▶ Cadre réglementaire (horaires, participation active, réduction de la période probatoire, etc.).
- ▶ Présentation de la formation (différentes séquences, organisation, etc.).
- ▶ Cette séquence permet à l'enseignant d'instaurer un climat de confiance avec les élèves pour entamer la formation dans de bonnes conditions.

### 2 - Questionnaire d'auto-évaluation (15 minutes)

- ▶ Le questionnaire permet de se définir : en tant qu'individu ; en tant qu'usager de la route.
- ▶ Le questionnaire permet d'aborder les différentes thématiques de la formation.
- ▶ Le questionnaire porte sur l'élève lui-même (âge, études, loisirs, etc.) et sur son expérience en tant qu'usager de la route (ancienneté du permis, nombre de kilomètres parcourus, véhicule utilisé, etc.). Le questionnaire permet de disposer d'informations sur le groupe pour travailler les différentes séquences de la formation.

### 3 - Constitution du groupe (15 minutes)

- ▶ Alterner les techniques de présentation en privilégiant une forme dynamique.
- ▶ Conduire des échanges permettant aux stagiaires de faire part de leur expérience (types de trajet, types de véhicules utilisés, situations de presque accident rencontrées, etc.)

### 4 - Traitement du questionnaire d'autoévaluation (45 minutes)

- ▶ À partir du questionnaire d'autoévaluation, exploiter de façon interactive les réponses en privilégiant les travaux en sous-groupe pour prendre en compte les problématiques des élèves.

#### CER MISSION CONDUITE SAS

Adresse postale : 52 Rue Paul Vaillant Couturier 92140 CLAMART

Téléphone : 09 87 11 03 04 - 07 65 67 09 25

Mail : [contact.clamartpro@gmail.com](mailto:contact.clamartpro@gmail.com)

NAF : 85.53Z - N° TVA : FR76914179593 - RCS :

SIRET : 91417959300019 - Au capital de : 1 000 euros

N° d'agrément : E24 092 0010 0

NDA : 11922279992



## 5 - Perception des risques (1 heure)

- Évaluer individuellement sa perception des risques, notamment au regard du vécu des autres élèves.
- Échanger collectivement sur les résultats de ces évaluations.
- Dégager des tendances au sein du groupe.
- Mettre en avant la subjectivité du risque.
- Utilisation de supports (photos, vidéos, etc.) présentant des risques en situation de conduite et permettant à l'enseignant de mener une discussion à partir du ressenti des élèves face au danger. L'enseignant pourra par exemple accompagner les élèves à se positionner sur une échelle de risque estimé.
- En introduction de la séquence, un simulateur peut être utilisé pour amorcer un travail collectif sur la perception des risques. Pour cette séquence, les exercices sur simulateur ne doivent pas durer plus de 20 minutes et doivent être encadrés par l'enseignant constamment présent avec les élèves. Le paramétrage du simulateur évite dans la mesure du possible les situations d'accident.

## 6 - Situations complexes (1 heure 15 minutes)

- Travailler sur des situations de conduite complexes mettant en jeu plusieurs types de comportements et d'usagers.
- Utilisation de supports (photos, vidéos, etc.) présentant des situations de conduite complexes et permettant aux élèves de se positionner (« que percevez-vous ? », « que peut-il se passer ? », etc.) individuellement, et au sein du groupe, face aux situations présentées.
- En introduction de la séquence, un simulateur peut être utilisé pour amorcer un travail collectif sur les situations complexes. Pour cette séquence, les exercices sur simulateur ne doivent pas durer plus de 20 minutes et doivent être encadrés par l'enseignant constamment présent avec les élèves. Le paramétrage du simulateur évite dans la mesure du possible les situations d'accident.

## 7 - Mobilité et thématiques caractéristiques des jeunes (1 heure 15 minutes)

- Travail à partir de situations types (sorties festives, de nuit, sous la pression des paires, sous influence de distracteurs ou de produits psychoactifs, etc.).
- Cette séquence est animée avec des outils permettant : d'élaborer une suite à un scénario ; d'imaginer les dangers potentiels ; d'aider à devenir capable de refuser, d'exprimer son désaccord, être force de proposition, être capable de fédérer.
- Pour cette séquence, les outils adaptés peuvent notamment prendre la forme de vidéos, de photos, de descriptions de scénario ou d'outils visuels d'aide à la prise de décision.

## 8 - Choix de mobilité (1 heure)



- En lien avec le questionnaire d'autoévaluation.
- Faire émerger ce qui détermine ses choix de mobilité et ce qui les influence.
- Faire connaître les possibilités et l'intérêt de l'utilisation de modes alternatifs de déplacement.
- L'enseignant utilise des outils statistiques ou autres présentant des modes de déplacement caractéristiques des jeunes.
- L'enseignant s'attache à apporter des informations sur les différentes formes de mobilité proposées localement.

## 9 - Bilan avec engagement (15 minutes)

- S'engager oralement face à soi-même et vis-à-vis du groupe.
- Un support sur lequel cet engagement est matérialisé (livret de stage, attestation d'engagement, etc.) est préconisé.



# **Obtention du de la formation post permis conducteur novice**



## **Résultats de la formation post permis conducteur novice**

À l'issue de la formation, suite à l'évaluation avec engagement, vous recevrez une attestation délivrée par le responsable de l'école de conduite.

**Il vous sera nécessaire de remettre une copie de votre carte d'identité à votre auto-école agréée, afin qu'elle puisse procéder aux démarches administratives nécessaires.**



### **CER MISSION CONDUITE SAS**

Adresse postale : 52 Rue Paul Vaillant Couturier 92140 CLAMART

Téléphone : 09 87 11 03 04 - 07 65 67 09 25

Mail : [contact.clamartpro@gmail.com](mailto:contact.clamartpro@gmail.com)

NAF : 85.53Z - N° TVA : FR76914179593 - RCS :

SIRET : 91417959300019 - Au capital de : 1 000 euros

N° d'agrément : E24 092 0010 0

NDA : 11922279992



## FORMATION COMPLÉMENTAIRE (POST PERMIS)

Objectifs : Mieux comprendre et gérer les situations de conduite complexes permet de rendre ses déplacements plus sûrs et plus responsables, tout en adoptant des choix de mobilité respectueux et citoyens.



### PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉ-REQUIS

- Conducteur volontaire souhaitant réduire sa période probatoire,
- Être titulaire d'un premier permis de conduire (A1, A2, B1 ou B) depuis au moins six mois et, au plus, douze mois,
- Accessibilité aux personnes handicapées : les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques à la formation, n'hésitez pas à nous contacter pour en discuter

### INFORMATIONS IMPORTANTES

- La réduction de la période probatoire concerne uniquement les conducteurs qui n'ont pas commis, d'infractions ayant donné lieu à un retrait de points ou ayant entraîné une mesure de restriction ou de suspension du droit à conduire.
- Une exclusion de la formation est prévue dans les trois cas suivants : désintérêt visible pour la formation dispensée, comportement faisant manifestement apparaître la consommation de produits psychoactifs et non respect des horaires.
- Formation réalisée par un établissement d'enseignement de la conduite et de la sécurité routière, disposant du label de qualité prévu à l'arrêté du 26/02/2018

### MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Avoir satisfait aux prérequis,
- 14 jours à compter de la demande de renseignement du bénéficiaire sous réserve d'avoir une réponse favorable du financeur et sous réserve de disponibilité.
- La formation complémentaire est déclarée par CER au préfet du département du lieu où elle se déroule au moins huit jours avant la date prévue. Cette déclaration peut être transmise de façon dématérialisée. En cas de non-respect de cette obligation, les attestations de suivi de la formation ne sont pas enregistrées



## PROGRAMME / CONTENU DE LA FORMATION

- Module 1 : Améliorer la compréhension et la gestion de situations de conduite complexes (4h) :
  - 1 Présentation de la formation ;
  - 2 Questionnaire d'autoévaluation ;
  - 3 Constitution du groupe – présentation ;
  - 4 Traitement du questionnaire d'autoévaluation ;
  - 5 Perception des risques ;
  - 6 Situations complexes.
- Module 2 : Rendre les déplacements plus sûrs et plus citoyens par des choix de mobilité responsables (3h) :
  - 7 Mobilité et thématiques caractéristiques des jeunes ;
  - 8 Choix de mobilité ;
  - 9 Bilan avec engagement.

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Formation en présentiel

## MOYENS HUMAINS

- Enseignants titulaires de l'Autorisation d'Enseigner en cours de validité, ayant suivi une formation spécifique ou ayant l'un des diplômes suivants :
- Brevet d'aptitude à la formation des moniteurs d'enseignement de la conduite des véhicules terrestres à (BAFM),
- Brevet d'animateur pour la formation des conducteurs responsables d'infractions,
- Titre professionnel d'enseignant de la conduite et de la sécurité routière,

## MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Méthodes pédagogiques multiples : affirmatives avec des cours magistraux, démonstratives notamment pour la partie pratique et actives avec des ateliers de travail,
- Salle de cours équipée de moyens multimédias,

## MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DES ACQUIS

- L'assiduité des stagiaires est attestée par signature par demi-journée et contresignée par le formateur.
- Bilan et engagement de l'élève face à lui-même et vis-à-vis du groupe,
- Cette formation ne fait pas l'objet d'une validation des acquis,
- Une évaluation de satisfaction est réalisée avant l'examen.



## **SANCTION VISÉE**

- Attestation de suivi de la formation complémentaire prévue à l'article IV – R223-4-1 du code de la route.
- Attestation de fin de formation.
- Formation non éligible au CPF.

## **EFFECTIFS**

- Minimum 6 et maximum 12.

## **HORAIRES**

- Contactez votre agence la plus proche de chez vous : [www.cer-reseau.com](http://www.cer-reseau.com)

## **DURÉE DE LA FORMATION**

- 7 heures.



## COMMENT RACCOURCIR LE DÉLAI POUR ACQUÉRIR SES 12 POINTS AVEC "UNE FORMATION POST PERMIS" ?



### CAS N°2 :

*J'ai eu le permis en conduite accompagnée*

#### SANS

*la formation post permis*

J'ai 6 points

J'ai 9 points

J'ai 12 points

1<sup>re</sup> année

2<sup>e</sup> année

+ 3 points

+ 3 points

#### AVEC

*la formation post permis*

J'ai 6 points

J'ai 9 points

J'ai 12 points\*

Je suis la formation post permis entre le 6<sup>e</sup> et le 12<sup>e</sup> mois

1<sup>re</sup> année

6 mois

+ 3 points

+ 3 points

\* J'ai 12 points en 1 an et demi au lieu de 2, à condition de ne commettre aucune infraction donnant lieu à retrait de points

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE  
VIVRE, ENSEMBLE.**

## COMMENT RACCOURCIR LE DÉLAI POUR ACQUÉRIR SES 12 POINTS AVEC "UNE FORMATION POST PERMIS" ?



### CAS N°1 :

*J'ai eu le permis en conduite traditionnelle*

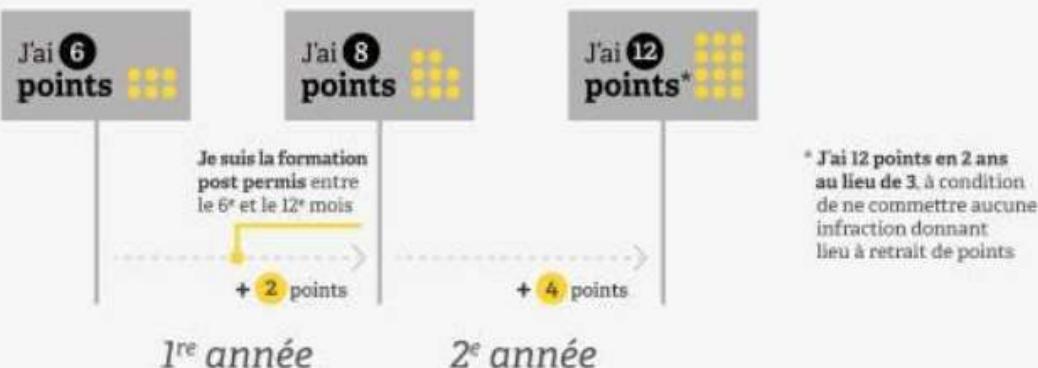
#### SANS

*la formation post permis*



#### AVEC

*la formation post permis*



**SÉCURITÉ ROUTIÈRE**  
**VIVRE, ENSEMBLE.**